

**ÉTAT CIVIL**

Nom de naissance : \_\_\_\_\_ Nom d'usage : \_\_\_\_\_  
 Prénom : \_\_\_\_\_ Autres prénoms : \_\_\_\_\_  
 Nationalité : \_\_\_\_\_ N° sécurité sociale : \_\_\_\_\_  
 Date de naissance : \_\_\_\_\_ Lieu de naissance : \_\_\_\_\_  
 Tél. portable : \_\_\_\_\_  
 E-mail : \_\_\_\_\_  
 N° CVEC : \_\_\_\_\_ Joindre attestation N° INE : \_\_\_\_\_  
 Situation familiale :  Célibataire  Marié-e  Concubinage  Pacsé-e  Divorcé-e  Séparé-e  
 Pour les demandeurs d'emploi : Identifiant France Travail : \_\_\_\_\_

**TENUES PROFESSIONNELLES** : Celles-ci sont fournies par les terrains de stage, merci de préciser votre taille (36, 38, 40, 42...) :

Haut : \_\_\_\_\_ Bas : \_\_\_\_\_

**ADRESSE PENDANT LES ÉTUDES :**

Adresse : \_\_\_\_\_  
 Code postal : \_\_\_\_\_ VILLE : \_\_\_\_\_

**AUTRE ADRESSE** si celle indiquée précédemment est utilisée uniquement pendant vos études (des parents par exemple) :

Adresse : \_\_\_\_\_  
 Code postal : \_\_\_\_\_ VILLE : \_\_\_\_\_

**PERSONNE À PRÉVENIR EN CAS D'URGENCE :**

Lien de l'étudiant-e avec la personne (mère, père, sœur, ami...) \_\_\_\_\_  
 Nom, prénom : \_\_\_\_\_ N° téléphone : \_\_\_\_\_

**ÉTUDES**

→ Merci d'indiquer ici la **dernière** année de fréquentation d'un établissement scolaire (avec ou sans obtention de titre/diplôme)

Intitulé de la formation	Année de début	Année de fin	Diplôme obtenu
			<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

→ Merci d'indiquer ici le **diplôme au niveau le plus élevé** obtenu

Intitulé du titre/diplôme obtenu	Année d'obtention

**SITUATION PARTICULIÈRE (maladie, handicap)**

J'ai besoin d'aménagements particuliers pour les évaluations et/ou pendant la formation. Veuillez cocher l'option correspondante :  OUI  NON  PEUT-ÊTRE

Si vous avez coché OUI ou PEUT-ÊTRE, veuillez contacter le référent handicap à l'adresse suivante afin de coordonner les ajustements nécessaires en fonction de vos besoins spécifiques : [referenthandicapIFSI@chru-strasbourg.fr](mailto:referenthandicapIFSI@chru-strasbourg.fr)

## ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES ANTÉRIEURES

Nom et ville des trois derniers employeurs	Fonction occupée	Contrat			
		Type (CDD, CDI, intérim,...)	Date de début	Date <u>exacte</u> de fin	Motif de fin fin de contrat, démission, licenciement,...
<b>Si agent des HUS</b> Hôpitaux Universitaires de Strasbourg	<b>Matricule</b>	<b>N° UF</b>	<b>Service</b>		

→ Pensez à joindre **impérativement** votre CV à votre dossier administratif.

## VOTRE SITUATION AVANT L'ENTRÉE EN FORMATION

<input type="checkbox"/> <b>Jeune de moins de 26 ans en poursuite d'études</b>	Justificatif à joindre obligatoirement à votre dossier : <sup>1</sup> → <b>Certificat de scolarité N-1 ou N-2 (2025/2026 ou 2024/2025)</b>  <b>Attention :</b> Les certificats de préparation à un concours ou à une sélection et les certificats de scolarité de formation conduisant au Diplôme d'Accès aux Etudes Supérieures (DEAU) ne sont pas considérés comme des justificatifs valables.
<input type="checkbox"/> <b>Demandeur d'emploi non démissionnaire durant la période de référence</b> <i>(du 28 février au 30 août 2026)</i>	Vous êtes non démissionnaire au cours de la période de référence <b>OU</b> vous avez démissionné <u>avant</u> la période de référence <b>OU</b> vous n'avez pas renouvelé votre CDD <b>OU</b> vous avez démissionné pour un motif légitime (cf. <a href="http://formation.chru-strasbourg.fr/wp-content/uploads/sites/2/2025/03/doc-2025-conditions-generales-de-prise-en-charge-des-formations.pdf">formation.chru-strasbourg.fr/wp-content/uploads/sites/2/2025/03/doc-2025-conditions-generales-de-prise-en-charge-des-formations.pdf</a> )  Justificatifs à joindre obligatoirement à votre dossier : <sup>1</sup> → <b>Attestation complétée par France Travail datant au maximum du mois précédant la rentrée (cf. dossier apprenant)</b> → <b>Copie du-des contrat-s de travail et attestation(s) UNEDIC pour la période du 28 février au 30 août 2026</b>
<input type="checkbox"/> <b>Salarié-e</b>	Vous avez un contrat de travail inférieur à 18 h/semaine ou à 78h/mois en moyenne durant les 9 mois précédant la rentrée <b>OU</b> vous êtes en CDD et celui-ci expire au plus tard dans les 7 jours qui suivent le début de la formation <b>OU</b> votre congé parental a pris fin avant la rentrée <b>OU</b> votre contrat de travail est rompu : licenciement, rupture conventionnelle (la procédure doit avoir abouti avant la rentrée) <b>OU</b> vous êtes VDI ou micro-entrepreneur et vos revenus mensuels déclarés n'excèdent pas 720 € sur les 6 derniers mois.  ✓ Pensez à mobiliser votre compte CPF.  Justificatifs à joindre obligatoirement à votre dossier : <sup>1</sup> → <b>Attestation complétée par France Travail datant au maximum du mois précédant la rentrée (cf. dossier apprenant)</b> → <b>Copie du-des contrat-s de travail + attestation(s) UNEDIC pour la période du 28 février au 30 août 2026</b> → <b>Lettre de rupture conventionnelle homologuée par la DREETS et/ou attestation UNEDIC le cas échéant</b>  Vous êtes en CDI ou fonctionnaire : rapprochez-vous de votre employeur pour demander le financement de votre formation (ex : études promotionnelles, Transition Pro...).
<input type="checkbox"/> <b>Salarié-e démissionnaire durant la période de référence, en congé parental, en disponibilité, en congé sabbatique, profession libérale, VDI ou micro-entrepreneur dont les revenus des 6 derniers mois dépassent 720 euros → pas de prise en charge Région</b>	

Je soussigné-e, ..... certifie l'exactitude des renseignements mentionnés ci-dessus.  
 Je certifie avoir bien pris connaissance du programme et vous confirme qu'il correspond à mes attentes.

J'ai noté que l'admission via Parcoursup n'est valable que pour entrer en première année de formation, sans possibilité de reconnaissance des acquis, ni de validation des crédits ou unités d'enseignement précédemment obtenus.

Date : ...../...../.....

Signature :

Signature d'un parent/tuteur pour les mineur-e-s :

<sup>1</sup> Si les justificatifs demandés ne sont pas fournis par l'étudiant-e **au plus tard le jour de la rentrée**, la prise en charge de ses frais de formation par la Région Grand Est ne peut être garantie.